



European Group of the International Federation of Actors
Groupe Européen de la Fédération Internationale des Acteurs
Europäische Gruppe des Internationalen Schauspielerverbands
Grupo Europeo de la Federación Internacional de Actores

Résolution EuroFIA

Accès sans restriction aux prestations de sécurité sociale pour tous les acteurs en Turquie

En Turquie, malgré le fait que les règles de la sécurité sociale établissent clairement que tous les acteurs sont des employés et que les producteurs, en tant que leurs employeurs, doivent payer les contributions à la sécurité sociale, les acteurs résidant dans ce pays se voient, en pratique, toujours nier leur accès à ces prestations.

Une circulaire publiée par l'Institut Turc de la Sécurité Sociale, le 22 février 2013, a clarifié que les acteurs devaient être assurés par leurs employeurs, témoignant ainsi d'une amélioration prometteuse. Néanmoins, cette provision continue d'affirmer que les acteurs principaux peuvent être déclarés comme indépendants, une exception à la règle que nous considérons, comme nos collègues turcs, déraisonnable.

A la lumière de ce qui vient d'être affirmé, le groupe européen de la Fédération Internationale des Acteurs (EuroFIA), réuni à Edimbourg, au Royaume-Uni, les 13 et 14 avril 2013 :

- Soutient les démarches légitimes du Syndicat des Acteurs de Turquie pour la revendication de prestation de sécurité sociale pour TOUS les acteurs du pays, sans exception ;
- Exhorte l'Institut de Sécurité Sociale de Turquie et toute autorité compétente à appliquer la loi sans aucune exception.

Edimbourg, 14 April 2013